

Maisons individuelles et bâtiments assimilés

En application des DTU 13.12, 13.3 et du fascicule 62, titre V



Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, exerce quatre activités clés : la recherche, l'expertise, l'évaluation, et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique dans le monde de la construction. Son champ de compétences couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.

Avec plus de 900 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le groupe CSTB est au service de l'ensemble des parties prenantes de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

Le présent guide est destiné à commenter et à expliquer certaines règles de construction et les documents techniques de mise en œuvre. Il ne se substitue en aucun cas aux textes de référence, qu'ils soient réglementaires (lois, décrets, arrêtés...), normatifs (normes, DTU ou règles de calcul) ou codificatifs (Avis Techniques, « CPT »...) qui doivent être consultés.

Le CSTB décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes de toute nature qui pourraient résulter de toute interprétation erronée du contenu du présent quide.

Ce guide a été réalisé d'après les documents de référence déjà publiés à la date du 15 juillet 2014.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1er juillet 1992 – article L 122-4 et L 122-5 et Code Pénal article 425).

## SOMMAIRE

7	Domaine d'application du guide
9	Fondations
9	1. Sols de fondation
11	2. Dispositions générales et matériaux
13	3. Charges sur les fondations
16	4. Interaction entre fondations
17	5. Fondations superficielles
30	6. Fondations sur puits
32	7. Fondations à redans
33	8. Dispositions parasismiques
36	9. Radiers
38	10. Protection contre les termites
38	11. Dispositions particulières pour les réseaux
41	Les dallages en béton
41	1. Constitution et exécution d'un dallage
46	2. Les joints de dallage
49	3. Tolérances d'exécution des dallages
50	4. Canalisations sous dallage
51	5. Cas du vide sanitaire
52	6. Cas du plancher porté
53	Choisir un terrain à bâtir
59	Glossaire
63	Réglementation, normes et autres documents de référence
63	1. Textes législatifs et réglementaires
63	2. DTU - NF DTU
64	3. Autres normes
64	4. Autres documents de référence